

L  
CARRÉS  
DCG

2

10<sup>e</sup> éd.  
2021-2022

Laetitia Simonet

# DROIT DES SOCIÉTÉS ET DES GROUPEMENTS D'AFFAIRES

Cours et applications corrigées

 *Gualino* un savoir-faire de  
**Lextenso**



**Laetitia Simonet** est professeure agrégée d'économie-gestion et enseigne les UE 1, 2 et 3 en classes préparatoires au DCG. Elle est correctrice aux examens DCG et DSCG.

---

**Dans la même collection :**

- DCG 1 Fondamentaux du droit, 5<sup>e</sup> éd. 2020-2021 (L. Simonet).
- DCG 2 Droit des sociétés et des groupements d'affaires, 10<sup>e</sup> éd. 2021-2022 (L. Simonet).
- DCG 3 Droit social, 3<sup>e</sup> éd. 2021-2022 (L. Morel-Pouliquen).
- DCG 4 Droit fiscal, 3<sup>e</sup> éd. 2021-2022 (P. Recroix).
- DCG 5 Économie contemporaine, 2<sup>e</sup> éd. 2020-2021 (H. Kontzler et A. Reichart).
- DCG 6 Finance d'entreprise, 11<sup>e</sup> éd. 2021-2022 (P. Recroix).
- DCG 6 Exercices corrigés de Diagnostic financier de l'entreprise, 2<sup>e</sup> éd. 2020-2021 (P. Recroix).
- DCG 7 Management, 1<sup>re</sup> éd. 2020 (M. Leroy et J.-J. Jault).
- DCG 8 Systèmes d'information de gestion, 6<sup>e</sup> éd. 2020-2021 (L. Monaco).
- DCG 9 Comptabilité, 2<sup>e</sup> éd. 2020-2021 (P. Recroix).
- DCG 9 Exercices corrigés de Comptabilité, 1<sup>re</sup> éd. 2020-2021 (P. Recroix).
- DCG 10 Comptabilité approfondie, 12<sup>e</sup> éd. 2021-2022 (P. Recroix).
- DCG 10 Exercices corrigés de Comptabilité approfondie, 9<sup>e</sup> éd. 2020-2021 (P. Recroix).
- DCG 11 Contrôle de gestion, 10<sup>e</sup> éd. 2021-2022 (C. Baratay et L. Monaco).
- DCG 11 Exercices corrigés de Contrôle de gestion, 7<sup>e</sup> éd. 2020-2021 (C. Baratay).
- DCG 12 Anglais des affaires, 1<sup>re</sup> éd. 2021 (M. Leroy et S. Fourçans).
- DCG 13 Communication professionnelle, 1<sup>re</sup> éd. 2021 (M. Leroy et H. Kontzler).



© 2021, Gualino, Lextenso  
1, Parvis de La Défense  
92044 Paris La Défense Cedex  
ISBN 978 - 2 - 297 - 13512 - 2  
ISSN 2269-2304

Suivez-nous sur



[www.gualino.fr](http://www.gualino.fr)

Contactez-nous sur [gualino@lextenso.fr](mailto:gualino@lextenso.fr)

## Le concept

La collection « **Les Carrés DCG** » vous propose :

- des livres conformes au **programme** de chaque unité d'enseignement (UE) du **Diplôme de comptabilité et de gestion** (DCG) qui donne lieu à **une épreuve** ;
- une pédagogie qui tient compte des notions introduites dans les programmes : **compétences attendues, savoirs associés, guides pédagogiques** ;
- de **véritables manuels d'acquisition des connaissances** ; leur contenu est :
  - **développé** : les étudiants peuvent apprendre leur cours et acquérir les compétences ainsi que les savoirs associés,
  - **complet** : le cours est enrichi d'applications corrigées pour mettre en pratique les compétences acquises. Un cas final conforme à l'examen est présenté à la fin de l'ouvrage pour que l'étudiant soit prêt le jour de l'épreuve,
  - **visuel** : les maquettes sont modernisées pour être plus aérées et plus attractives,
  - **à jour de l'actualité la plus récente**, y compris l'ordonnance n° 2020-1142 du 16 septembre 2020.

Le présent ouvrage est tout entier consacré à l'**UE 2 « Droit des sociétés et des groupements d'affaires »** et à l'épreuve correspondante : épreuve écrite portant sur l'étude d'une ou de plusieurs situations pratiques et/ou le commentaire d'un ou plusieurs documents et/ou une plusieurs questions.

Vous trouverez dans les pages suivantes (4 à 22) **le programme officiel de l'UE 2** ainsi que **le sommaire** de ce manuel d'acquisition des connaissances. Vous pourrez ainsi facilement naviguer dans ce livre et trouver, à tout instant, les connaissances recherchées.

Rappelons que les UE 1 « *Fondamentaux du droit* », UE 2 « *Droit des sociétés et des groupements d'affaire* », l'UE 3 « *Droit social* » et l'UE 4 « *Droit fiscal* » constituent l'**axe 1 « Droit des affaires »** et ont pour objet de fournir au titulaire du DCG une connaissance juridique du fonctionnement des organisations.

# Programme officiel de l'UE 2 – Droit des sociétés et des groupements d'affaires

Niveau L – 150 heures – 14 ECTS

## 1 - L'ENTREPRISE EN SOCIÉTÉ (40 heures)

### 1.1 - La notion de société

**Sens et portée de l'étude:** Le droit des sociétés a une histoire marquée par de grandes lois complétant le Code civil. C'est un droit qui a souvent accompagné les mutations économiques. Les différentes formes sociétaires n'ont pas été créées *ex nihilo* mais pour répondre à des besoins. La forme sociétaire n'est toutefois pas la seule forme juridique utilisée pour l'exercice d'une activité économique.

Compétences attendues	Savoirs associés
<ul style="list-style-type: none"><li>– Identifier les sources du droit des sociétés.</li><li>– Repérer les grandes évolutions historiques et économiques ayant donné naissance aux différentes formes sociétaires.</li><li>– Repérer l'influence du droit européen en droit des sociétés à travers quelques exemples concrets.</li><li>– Chercher une forme adaptée à la situation patrimoniale de l'entrepreneur (sociétaire, EURL, entreprise individuelle).</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>– Définition de la société.</li><li>– Sources et évolution du droit des sociétés.</li><li>– EURL et entreprise individuelle.</li></ul>

### 1.2 - La société – contrat

**Sens et portée de l'étude:** La société est à la fois un contrat entre associés et une personne juridique autonome. Cette double nature donne à la société un statut juridique particulier. La nature contractuelle de la société se révèle à travers le contrat de société, acte fondateur, dont les différents éléments constitutifs doivent être étudiés avec attention. mais au cours de la vie sociétaire, les volontés individuelles vont parfois être dépassées au profit d'un intérêt social qui s'imposera aux associés. La compréhension de cette double nature permet de voir la société comme un instrument juridique au service de la liberté individuelle et contractuelle qui a toutefois une autonomie certaine par rapport à la volonté de ses créateurs.

Compétences attendues	Savoirs associés
<ul style="list-style-type: none"><li>– Identifier les différents éléments constitutifs du contrat de société et les caractériser.</li><li>– Analyser le régime juridique des apports.</li><li>– Distinguer bénéfiques et dividendes.</li><li>– Distinguer capital social et capitaux propres.</li><li>– Analyser l'influence du régime matrimonial de l'associé sur le contrat de société.</li><li>– Analyser l'impact du débat de la nature juridique de la société sur la notion d'intérêt social.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>– Les éléments constitutifs du contrat de société : associé(s), apports, bénéfice ou économie, affectio societatis.</li><li>– Le régime des nullités en cas d'élément constitutif manquant.</li><li>– La terminologie des aspects juridiques intéressant les capitaux et résultats : capital social, capitaux propres, bénéfice/dividendes.</li><li>– La nature juridique de la société : contrat, institution.</li><li>– L'intérêt social, l'abus de droit.</li></ul>

### 1.3 - La société, personne juridique

**Sens et portée de l'étude:** Depuis sa création jusqu'à sa disparition, des règles juridiques vont encadrer la vie d'une société. La personnalité morale de la société lui donne une autonomie certaine qu'expriment ses statuts mais dans un cadre déterminé par la loi. Le pouvoir et les droits des associés vont varier selon l'étendue de la responsabilité financière qui leur incombe. La société sera dirigée par des organes dont les pouvoirs et les responsabilités varient selon les formes sociétaires. Les mécanismes de contrôle de la gestion de la société doivent favoriser une plus grande transparence. Un équilibre se crée dans le fonctionnement quotidien entre les dirigeants, les associés et les organes de contrôle. Parfois les aléas du fonctionnement de la société vont l'amener à disparaître. Toutes ces étapes sont encadrées par des règles juridiques destinées à maintenir ou à imposer un équilibre entre des intérêts divers et parfois contradictoires.

#### 1.3.1 - La naissance de la société

Compétences attendues	Savoirs associés
<ul style="list-style-type: none"> <li>– Différencier constitution de la société et acquisition de la personnalité juridique.</li> <li>– Schématiser le processus administratif aboutissant à l'acquisition de la personnalité morale.</li> <li>– Analyser les conséquences d'un acte pris par une société en formation.</li> <li>– Repérer les attributs de la personne morale et en analyser le régime juridique.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– La constitution de la société, l'acquisition de la personnalité morale, l'immatriculation de la personne morale.</li> <li>– L'identité : les attributs de la personne morale (nom, siège, patrimoine, durée, capacité).</li> </ul>

#### 1.3.2 - Le fonctionnement et les contrôles de la société

Compétences attendues	Savoirs associés
<ul style="list-style-type: none"> <li>– Analyser le fonctionnement interne d'une société et sa représentation vis-à-vis des tiers.</li> <li>– Distinguer la rémunération liée au mandat social, du salaire lié au contrat de travail.</li> <li>– Différencier les conditions et les conséquences de l'engagement de la responsabilité de la société, des dirigeants et des associés.</li> <li>– Apprécier les contrôles internes et externes de l'action du dirigeant et leurs conséquences.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Les associés : informations, pouvoirs et responsabilités.</li> <li>– Les dirigeants et les organes sociaux : représentant légal, mandataire social, fonctionnement, responsabilités.</li> <li>– Le contrôle et les sanctions.</li> </ul>

### 1.3.3 - La disparition de la société

Compétences attendues	Savoirs associés
<ul style="list-style-type: none"> <li>– Identifier les causes de dissolution d'une société.</li> <li>– Schématiser le processus de dissolution et de liquidation.</li> <li>– Analyser les conséquences de la dissolution et de la liquidation pour la personne morale.</li> <li>– Analyser les conséquences de la dissolution et de la liquidation pour les associés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– La dissolution et la liquidation.</li> <li>– L'étendue de la personnalité morale pendant les phases de dissolution et liquidation.</li> </ul>

### 1.4 - La société sans personnalité juridique propre

**Sens et portée de l'étude :** La société peut être sans personnalité juridique propre, soit du fait de la négligence des associés, soit volontairement. Les conséquences de cette absence de personnalité sont importantes, surtout dans la mise en œuvre de la responsabilité des associés.

Compétences attendues	Savoirs associés
<ul style="list-style-type: none"> <li>– Distinguer les différentes formes de société sans personnalité juridique.</li> <li>– Identifier les conséquences juridiques associées aux différentes formes de société sans personnalité juridique.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Les dispositions régissant l'absence de personnalité juridique de la société.</li> <li>– La société en participation.</li> <li>– La société de fait.</li> <li>– La société créée de fait.</li> </ul>

## 2 - LES PRINCIPAUX TYPES DE SOCIÉTÉS (60 heures)

**Sens et portée de l'étude :** La société peut prendre plusieurs formes selon que les associés veulent limiter ou non leur responsabilité au montant de leurs apports, se ménager une latitude contractuelle, faciliter le financement de ses activités. La forme choisie n'est toutefois pas figée. Les opérations sur le capital ou les opérations de transformation permettant par exemple d'adapter la forme initialement choisie aux besoins des associés. Une étude des principaux types de sociétés doit permettre de mieux comprendre les avantages et les inconvénients de chaque forme sociétaire pour pouvoir ensuite déterminer la forme la plus adaptée à un contexte donné.

Compétences attendues	Savoirs associés
<ul style="list-style-type: none"> <li>– Schématiser et analyser les règles de fonctionnement de chaque forme sociétaire étudiée.</li> <li>– Rédiger des clauses spécifiques des statuts (clause limitative de pouvoir, clause d'inaliénabilité, clause d'agrément).</li> <li>– Repérer dans des statuts les clauses non conformes (clause limitative de pouvoir, clause d'inaliénabilité, clause d'agrément, clause de préemption et clause d'exclusion) et les corriger.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Les sociétés à responsabilité limitée :                         <ul style="list-style-type: none"> <li>• pluripersonnelle ;</li> <li>• unipersonnelle.</li> </ul> </li> <li>– Les sociétés anonymes :                         <ul style="list-style-type: none"> <li>• forme classique ;</li> <li>• à directoire.</li> </ul> </li> </ul>

Compétences attendues	Savoirs associés
<ul style="list-style-type: none"> <li>– Analyser les opérations de contrôle au sein d'une société : rôles du commissaire aux comptes, contrôle des conventions réglementées, contrôle interne, procédure d'alerte.</li> <li>– Différencier les principales valeurs mobilières (actions, actions de préférence, obligations) et expliquer leur régime juridique.</li> <li>– Distinguer les actions et les parts sociales et justifier les conséquences juridiques de cette distinction.</li> <li>– Analyser les opérations d'augmentation et de réduction de capital.</li> <li>– Analyser les conditions et les conséquences d'une transformation pour chaque type de sociétés.</li> <li>– Identifier les causes et les conséquences d'une dissolution spécifiques à chaque type de sociétés.</li> <li>– Justifier le choix d'une forme sociétaire adaptée à une situation donnée.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Les sociétés par actions simplifiées :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• pluripersonnelle;</li> <li>• unipersonnelle.</li> </ul> </li> <li>– La société en nom collectif.</li> <li>– Les sociétés civiles de droit commun.</li> </ul>

### 3 - L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET LE MONDE DES AFFAIRES (10 heures)

**Sens et portée de l'étude :** L'économie sociale et solidaire (ESS) prend une place croissante au sein de l'économie. Les formes classiques de sociétés ne permettent pas toujours de répondre à ces nouveaux besoins. L'association et la société coopérative sont deux structures juridiques compatibles avec les principes directeurs de l'ESS.

Compétences attendues	Savoirs associés
<ul style="list-style-type: none"> <li>– Caractériser l'économie sociale et solidaire.</li> <li>– Mettre en évidence à partir d'une documentation l'importance croissante de l'économie sociale et solidaire et son encadrement par la loi.</li> <li>– Identifier les principes généraux régissant les associations et les sociétés coopératives.</li> <li>– Déterminer les conséquences de l'exercice par une association d'une activité économique.</li> <li>– Identifier une structure juridique adaptée à une situation donnée.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– L'économie sociale et solidaire.</li> <li>– L'association.</li> <li>– La société coopérative.</li> </ul>

### 4 - LES AUTRES TYPES DE GROUPEMENTS (15 heures)

**Sens et portée de l'étude :** Au-delà des formes communes déjà étudiées, de nombreux groupements permettent d'organiser les relations entre des partenaires mus par des projets particuliers. Ces groupements apportent des réponses à des besoins divers dans un contexte donné.

Compétences attendues	Savoirs associés
<ul style="list-style-type: none"> <li>– Identifier l'utilité de ces groupements dans des situations spécifiques.</li> <li>– Mettre en évidence les principales règles de fonctionnement de ces groupements.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Caractéristiques essentielles des :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• sociétés en commandite par actions (SCA);</li> <li>• sociétés d'exercice libéral (SEL);</li> <li>• société civile immobilière, société civile professionnelle, société civile de moyens;</li> <li>• sociétés agricoles: GAEC, EARL;</li> <li>• groupement d'intérêt économique (GIE).</li> </ul> </li> </ul>

## 5 - PRÉVENTION ET TRAITEMENT DES DIFFICULTÉS (10 heures)

**Sens et portée de l'étude:** Dans un contexte économique incertain, les organisations peuvent connaître des difficultés financières mettant en danger leur existence même. Le droit va tenter de détecter au plus tôt ces situations, pour encourager les organisations à mettre en place des outils destinés à les aider à surmonter rapidement leurs difficultés. Si la situation s'aggrave, le législateur a alors prévu des procédures plus contraignantes destinées à préserver les intérêts de toutes les parties prenantes.

Compétences attendues	Savoirs associés
<ul style="list-style-type: none"> <li>– Différencier le mandat ad hoc de la conciliation.</li> <li>– Caractériser la notion de cessation des paiements.</li> <li>– Identifier les conditions d'engagement d'une procédure collective.</li> <li>– Présenter les acteurs des procédures collectives.</li> <li>– Schématiser les procédures applicables en fonction du degré de la difficulté rencontrée.</li> <li>– Déterminer l'issue d'une procédure collective.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– La cessation des paiements.</li> <li>– Les spécificités et comparaison des procédures préventives (mandataire ad hoc/conciliation).</li> <li>– La procédure de sauvegarde (finalités, acteurs, issues).</li> <li>– Le redressement et la liquidation judiciaire (finalités, initiatives, acteurs, durée, issues).</li> </ul>

## 6 - DROIT PÉNAL DES GROUPEMENTS D'AFFAIRES (15 heures)

**Sens et portée de l'étude:** Dans le cadre du développement de ses activités, l'entreprise mais aussi le dirigeant peuvent voir mise en cause leur responsabilité pénale. Cette dernière a pour but la défense sociale et la garantie d'une forme de morale des affaires. Elle peut toutefois mettre en jeu la survie même de l'entreprise ou la liberté des hommes de l'entreprise. Elle est également parfois perçue comme limitant de manière trop importante la liberté d'entreprendre. Elle doit donc être entourée de nombreuses garanties et trouver un équilibre parfois délicat.

### 6.1 - La responsabilité pénale

**Sens et portée de l'étude:** Le droit pénal appliqué aux affaires ne saurait se libérer des principes fondateurs du droit pénal afin de garantir son efficacité et sa légitimité. Le rôle du juge est ici fondamental. Il est également nécessaire de comprendre que le risque pénal ne se limite pas au dirigeant ou à l'entreprise : experts-comptables, commissaires aux comptes, banquiers peuvent également voir leur responsabilité mise en cause. Il est donc important de comprendre les enjeux et la mesure du risque pénal afin de permettre aux différents acteurs d'exercer leur liberté d'entreprendre ou leur profession d'une manière acceptable aux yeux de la loi et de la société.



Compétences attendues	Savoirs associés
<ul style="list-style-type: none"> <li>– Identifier la personne pénalement responsable, l'auteur et le complice.</li> <li>– Associer une peine à une infraction (amende, emprisonnement...).</li> <li>– Schématiser les grandes étapes de la procédure pénale.</li> <li>– Mettre en évidence les grandes règles de la procédure pénale.</li> <li>– Identifier la responsabilité pénale du commissaire aux comptes (CAC).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Les éléments constitutifs de l'infraction.</li> <li>– La classification des infractions: crime, délit, contravention.</li> <li>– L'identification de la personne responsable: auteur, complice.</li> <li>– La procédure pénale: action publique et action civile, instruction préparatoire, jugement et voie de recours, principes directeurs d'un procès.</li> <li>– Le statut pénal du CAC.</li> </ul>

### 6.2 - Les infractions de droit commun applicables aux affaires et les infractions spécifiques du droit pénal des sociétés et groupements d'affaires

**Sens et portée de l'étude:** Les infractions de droit commun visent surtout à protéger la propriété intéressant la vie des affaires. Principe constitutionnel, la propriété est ici protégée par l'abus de confiance ou l'escroquerie. mais elles ont également comme objectif de renforcer la probité des comportements des acteurs économiques afin de maintenir la crédibilité du système économique. Le rôle régulateur du droit pénal trouve ici tout son sens.

Compétences attendues	Savoirs associés
<ul style="list-style-type: none"> <li>– Repérer et nommer les éléments constitutifs de chaque infraction.</li> <li>– Distinguer les infractions de droit commun des infractions spécifiques.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– L'abus de confiance.</li> <li>– L'escroquerie.</li> <li>– Les faux et usage de faux.</li> <li>– Le recel.</li> <li>– L'abus de biens et du crédit de la société.</li> <li>– La distribution de dividendes fictifs.</li> <li>– La présentation ou publication de bilan ne donnant pas une image fidèle.</li> <li>– La surévaluation des apports.</li> <li>– Les infractions remettant en cause le bon déroulement de la mission de contrôle du CAC.</li> </ul>

L'épreuve 2 Droit des sociétés et des groupements d'affaire est une épreuve écrite portant sur l'étude d'une ou de plusieurs situations pratiques et/ou le commentaire d'un ou plusieurs documents et/ou une ou plusieurs questions.

**Durée: 3 heures – Coefficient: 1**



## L'entreprise en société

<b>Chapitre 1: La notion de société</b>	<b>25</b>
<b>I. Les généralités sur les différentes catégories de groupement</b>	<b>25</b>
A. Les groupements privés	26
B. Les groupements publics	27
C. Les groupements mixtes	27
<b>II. Les sources du droit des sociétés</b>	<b>27</b>
A. Les sources de droit externes	28
B. Les sources de droit internes	29
<b>III. L'évolution du droit des sociétés</b>	<b>29</b>
A. Le Code de commerce de 1807 et l'évolution du droit des sociétés au xx <sup>e</sup> siècle	30
B. L'évolution législative depuis le nouveau Code de commerce	30
<b>IV. Le choix d'une structure juridique pour un entrepreneur individuel</b>	<b>31</b>
A. Les deux statuts possibles de l'entrepreneur	32
B. Les raisons du choix d'une structure juridique	32
C. Le choix de la structure lié aux attentes de l'entrepreneur individuel	33
D. Le passage d'une entreprise individuelle à une société	34
<b>Chapitre 2: La société-contrat</b>	<b>37</b>
<b>I. La définition de la société</b>	<b>37</b>
<b>II. La nature juridique de la société: contrat ou institution</b>	<b>38</b>
A. La conception contractuelle de la société	38
B. La conception institutionnelle de la société	38
<b>III. La notion d'intérêt social</b>	<b>38</b>
A. Les deux conceptions de l'intérêt social	38
B. Le dirigeant de société et l'intérêt social	39
C. Les associés et l'intérêt social	39

<b>IV. Les conditions générales de validité du contrat de société</b>	<b>40</b>
A. Un consentement réel et exempt de vices	40
B. La capacité juridique	40
C. Un contenu licite et certain	41
<b>V. Les éléments constitutifs du contrat de société</b>	<b>42</b>
A. L'existence d'associés	42
B. L'obligation d'effectuer un apport	44
C. Une entreprise commune	48
D. Le partage des résultats	48
E. La contribution obligatoire des associés aux pertes	49
<b>VI. Le régime des nullités applicable au droit des sociétés</b>	<b>50</b>
A. Les causes de nullité	50
B. Les effets de la nullité	51

## **Chapitre 3: La société, personne juridique** **57**

### **Section 1 La naissance de la société** **57**

<b>I. L'acquisition de la personnalité morale</b>	<b>57</b>
A. Les statuts	58
B. Les autres formalités	58
<b>II. Les attributs de la personne morale</b>	<b>60</b>
A. L'appellation de la personne morale	60
B. Le domicile de la personne morale	61
C. La nationalité de la personne morale	61
<b>III. La représentation de la personne morale</b>	<b>62</b>
<b>IV. La société en formation</b>	<b>62</b>
A. Les personnes responsables des engagements contractuels pris pour le compte de la société en formation	62
B. Les modalités de reprise des actes par la société	63

### **Section 2 Le fonctionnement de la société** **64**

<b>I. La représentation de la société vis-à-vis des tiers</b>	<b>65</b>
A. Les généralités	65
B. Le statut des dirigeants	66
C. La nomination des dirigeants	67

D. Les pouvoirs des dirigeants	67
E. Les responsabilités du dirigeant	69
F. La cessation des fonctions des dirigeants	70
<b>II. Les associés</b>	<b>72</b>
A. Les droits des associés	72
B. Les assemblées d'associés	74
<b>Section 3 Les contrôles de la société</b>	<b>75</b>
<b>I. Le contrôle interne</b>	<b>76</b>
A. Les organes de contrôle interne	76
B. L'élaboration et la communication de certains rapports	76
<b>II. Le contrôle externe: le commissaire aux comptes</b>	<b>79</b>
A. La nomination du commissaire aux comptes	79
B. Les missions du commissaire aux comptes	81
C. La cessation des fonctions du commissaire aux comptes	83
D. Les responsabilités du commissaire aux comptes	84
<b>III. Le contrôle externe: l'Autorité des marchés financiers (AMF)</b>	<b>84</b>
A. Le rôle de l'AMF	84
B. Les pouvoirs de l'AMF	85
<b>Section 4 La disparition de la société</b>	<b>85</b>
<b>I. Les causes communes de dissolution de société</b>	<b>85</b>
A. Les causes de dissolution de plein droit	85
B. Les causes de dissolution volontaire	86
C. Les causes de dissolution judiciaire	86
<b>II. La publicité de la dissolution</b>	<b>88</b>
<b>III. La liquidation de la société</b>	<b>90</b>
A. Les notions générales	90
B. La liquidation légale	90
<b>Chapitre 4: La société sans personnalité juridique</b>	<b>93</b>
<b>I. La société en participation</b>	<b>93</b>
A. Les caractéristiques de la société en participation	93
B. Les conditions de constitution de la société en participation	94
C. Le fonctionnement de la société en participation	94
D. La dissolution et la liquidation de la société en participation	95

<b>II. La société créée de fait</b>	<b>96</b>
A. La distinction entre la société de fait et la société créée de fait	96
B. Les règles applicables à la société créée de fait	96

**PARTIE**  
**2**

## Les principaux types de sociétés

### Chapitre 5: La société à responsabilité limitée pluripersonnelle (SARL) 107

<b>I. Les conditions de constitution de la SARL</b>	<b>107</b>
A. Les conditions de fond de constitution	107
B. Les conditions de forme de constitution	109
<b>II. Le fonctionnement de la SARL</b>	<b>110</b>
A. La gérance	110
B. Les associés	113
C. Les opérations sur capital	116
<b>III. La transformation de la SARL</b>	<b>119</b>
A. L'intervention d'un commissaire aux comptes	119
B. La décision de transformation et ses conséquences	119
<b>IV. La dissolution de la SARL</b>	<b>119</b>
A. La réunion des parts sociales entre les mains d'un seul associé	120
B. La perte de la moitié du capital social	120

### Chapitre 6: La société unipersonnelle à responsabilité limitée (EURL) 129

<b>I. Les conditions de constitution de l'EURL</b>	<b>129</b>
A. Les conditions de fond de constitution	129
B. Les conditions de forme de constitution	130
<b>II. Le fonctionnement de l'EURL</b>	<b>131</b>
A. La gérance	131
B. Le commissaire aux comptes	131
C. L'associé unique	132

<b>III. La dissolution et la liquidation de l'EUURL</b>	<b>133</b>
A. La dissolution de l'EUURL	133
B. La liquidation de l'EUURL	134

## **Chapitre 7 : La société anonyme** **137**

<b>I. La présentation de la société anonyme</b>	<b>137</b>
A. La société anonyme avec ou sans offre au public de titres financiers	137
B. Les deux formes de société anonyme : classique ou moderne	138
<b>II. Les conditions de constitution de la société anonyme</b>	<b>138</b>
A. Les conditions de fond applicables aux SA avec ou sans offre au public	138
B. Les conditions de forme applicables aux SA	140
<b>III. Le fonctionnement de la société anonyme de type classique</b>	<b>142</b>
A. Le statut des organes sociaux	142
B. Les pouvoirs des organes sociaux	153
C. Les responsabilités des organes sociaux	157
<b>IV. Le fonctionnement de la société anonyme de type moderne</b>	<b>158</b>
A. Le statut des organes sociaux	158
B. Les pouvoirs des organes sociaux	163
C. Les responsabilités des organes sociaux	165
<b>V. Les droits des associés</b>	<b>166</b>
A. Les droits des associés liés aux assemblées générales	166
B. Les droits des associés en dehors des assemblées générales	173
<b>VI. Les opérations sur capital</b>	<b>174</b>
A. La cession des titres	174
B. L'augmentation de capital	175
C. La réduction de capital	177
D. L'amortissement du capital	178
<b>VII. La transformation de la société anonyme</b>	<b>178</b>
A. L'intervention d'un commissaire aux comptes	179
B. L'assemblée générale des obligataires	179
C. Les règles particulières propres à chaque société	179
<b>VIII. La dissolution et la liquidation de la société anonyme</b>	<b>179</b>
A. La dissolution	179
B. La liquidation	180

## **Chapitre 8: La société par actions simplifiée pluripersonnelle** **195**

- I. La constitution de la société par actions simplifiée** **195**
  - A. Les conditions générales de validité 195
  - B. Les conditions de validité propres au contrat de société 196
- II. Le fonctionnement de la société par actions simplifiée** **197**
  - A. Les dirigeants 197
  - B. Les associés 198
  - C. Le commissaire aux comptes 201
- III. La transformation et la dissolution de la société par actions simplifiée** **202**
  - A. La transformation 202
  - B. La dissolution 202

## **Chapitre 9: La société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU)** **207**

- I. Les conditions de constitution de la société par actions simplifiée unipersonnelle** **207**
- II. Le fonctionnement de la société par actions simplifiée unipersonnelle** **208**
  - A. Le président 208
  - B. L'associé unique 208
  - C. Le commissaire aux comptes 209
- III. La transformation et la dissolution de la société par actions simplifiée unipersonnelle** **210**
  - A. La transformation de la SASU 210
  - B. La dissolution et la liquidation de la SASU 210

## **Chapitre 10: La société en nom collectif** **213**

- I. La constitution de la société en nom collectif** **213**
  - A. Les conditions de fond de constitution d'une SNC 213
  - B. Les conditions de forme de constitution d'une SNC 214
- II. Le fonctionnement de la société en nom collectif** **215**
  - A. Le statut du gérant 215
  - B. Les pouvoirs et la rémunération de la gérance 215
  - C. La cessation des fonctions de la gérance 216
  - D. Les responsabilités du gérant 216



<b>III. Les associés en nom</b>	<b>216</b>
A. Les droits des associés	216
B. Le pouvoir de décision des associés	217
C. Les obligations des associés	218
D. Les parts sociales: cession et nantissement	219
<b>IV. La transformation de la société en nom collectif</b>	<b>219</b>
<b>V. La dissolution et la liquidation de la société en nom collectif</b>	<b>219</b>
A. La perte de la capacité commerciale d'un associé	220
B. La révocation du gérant associé statutaire	220
C. Le décès d'un associé	220

## **Chapitre 11: La société civile de droit commun** **229**

<b>I. La constitution des sociétés civiles de droit commun</b>	<b>229</b>
A. Les conditions de constitution de fond	229
B. Les conditions de constitution de forme	229
<b>II. Le fonctionnement des sociétés civiles de droit commun</b>	<b>229</b>
A. Le gérant	229
B. Les associés	231
<b>III. La dissolution et la liquidation des sociétés civiles de droit commun</b>	<b>232</b>

## **Chapitre 12: Les valeurs mobilières** **235**

<b>I. Les actions</b>	<b>235</b>
A. Les caractéristiques de l'action	235
B. Les diverses catégories d'actions	236
<b>II. Les obligations</b>	<b>238</b>
A. L'émission d'obligations	238
B. Les diverses catégories d'obligations	238
C. La masse des obligataires	238
<b>III. Les valeurs mobilières composées</b>	<b>239</b>

## **L'économie sociale et solidaire et le monde des affaires**

### **Chapitre 13: L'économie sociale et solidaire 245**

- I. De la révolution industrielle du XIX<sup>e</sup> siècle à la loi du 31 juillet 2014 sur l'économie sociale et solidaire 245**
- II. Les groupements privés de l'économie sociale et solidaire 246**

### **Chapitre 14: Les associations 247**

- I. Les différents types d'associations 247**
  - A. L'association non déclarée 247
  - B. L'association déclarée 247
  - C. L'association reconnue d'utilité publique 248
  - D. L'association agréée 248
- II. La constitution des associations 248**
  - A. Les conditions de fond de constitution d'une association 248
  - B. Les conditions de forme de constitution de l'association 250
- III. Le fonctionnement de l'association 251**
  - A. Le principe de la liberté contractuelle et son exception 251
  - B. Les dirigeants 253
  - C. L'assemblée générale 256
- IV. Le contrôle de l'association 256**
  - A. Les obligations comptables et financières des associations 256
  - B. L'intervention d'un commissaire aux comptes 257
  - C. Les conventions réglementées 257
- V. La dissolution de l'association 258**
  - A. Les causes de dissolution d'une association 258
  - B. Les conséquences de la dissolution 258

## Chapitre 15: La société coopérative 263

- I. Les règles communes aux sociétés coopératives 263**
  - A. Les règles liées à la constitution 263
  - B. Les règles liées au fonctionnement 264
  - C. Les règles de dissolution 265
- II. Les deux catégories de sociétés coopératives et participatives 265**
  - A. La société coopérative ouvrière de production (SCOP) 265
  - B. La société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) 267

### PARTIE 4

## Les autres types de groupements

## Chapitre 16: La société en commandite par actions 273

- I. La constitution de la société en commandite par actions 273**
  - A. Les conditions de fond 273
  - B. Les conditions de forme 274
- II. Le fonctionnement de la société en commandite par actions 274**
  - A. Le gérant de la SCA 275
  - B. Le conseil de surveillance 277
  - C. Les associés 278
  - D. Le contrôle 278
  - E. La cession des titres 279
- III. La transformation de la société en commandite par actions en une autre forme 279**
  - A. Les conditions préalables 279
  - B. La décision de transformation de la société en commandite par actions 280
- IV. La dissolution et la liquidation de la société en commandite par actions 280**

## Chapitre 17: La société d'exercice libéral 285

- I. Les différentes formes de société d'exercice libéral 285**
- II. Les règles communes aux différentes sociétés d'exercice libéral 285**
  - A. Les règles liées à l'immatriculation 285
  - B. Les associés 286

C. La responsabilité des associés	286
D. Les organes dirigeants	286
E. Les comptes courants d'associés dans la société d'exercice libéral	287
<b>III. Les règles propres aux différentes sociétés d'exercice libéral</b>	<b>287</b>
A. Les sociétés classiques	287
B. Les sociétés particulières	288

## **Chapitre 18: Les sociétés civiles à statut particulier** **293**

<b>I. La société civile de moyens</b>	<b>293</b>
A. La gérance de la SCM	293
B. Les associés de la SCM	294
<b>II. La société civile professionnelle</b>	<b>294</b>
A. Les conditions de constitution d'une SCP	294
B. Le fonctionnement de la SCP	295
<b>III. La société civile immobilière</b>	<b>296</b>
A. Les différents types de sociétés civiles	296
B. Les conditions de constitution	296
C. Le fonctionnement	297

## **Chapitre 19: Les sociétés agricoles** **301**

<b>I. La société coopérative agricole (SCA)</b>	<b>301</b>
A. Les règles particulières de constitution	301
B. Les règles particulières de fonctionnement	302
<b>II. Le groupement agricole en commun (GAEC)</b>	<b>302</b>
A. Les règles liées à la constitution du GAEC	302
B. Les règles liées au fonctionnement du GAEC	303
<b>III. L'exploitation agricole à responsabilité limitée (EARL)</b>	<b>304</b>
A. Les règles liées à la constitution de l'EARL	304
B. Les règles liées au fonctionnement de l'EARL	304